

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 27 JUIN 2022

Date de convocation : 20/06/2022

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

**2022 - 025**

en présence : 10

votants : 12

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept du mois de juin, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, A. BOBOWSKI, V. LEROY, C. PICAUD

Absents excusés : M.J. LENS, M. DEVANNEAUX, P. MARSON

Procurations : M.J. LENS donne procuration à M. DEGAUCHY, P. MARSON donne procuration à M. DEGAUCHY

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

### DELIBERATION N°25 : CONTRAT DE SAUVEGARDE EXTERNALISEE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'actuellement la mairie dispose d'une sauvegarde externalisée assurée par les services de l'ADICO mais il apparait que la capacité de stockage maximale dont elle bénéficie est atteinte.

A ce titre, il les informe qu'il est nécessaire de signer un nouveau contrat correspondant à une capacité de stockage supérieure pour une durée de quatre ans ainsi que pour un montant annuel de 385.20€ TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter la proposition de Monsieur le Maire,
- d'autoriser le Maire à signer le contrat pour augmenter la capacité de la sauvegarde externalisée proposé par l'ADICO,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 27 juin 2022.

Le Maire  
  
Patrick LEFEBVRE